

## Procès-verbal de la réunion du Conseil de la vie sociale des Résidences MAREVA le 28 juin 2023 à la Résidence Parc Er Vor

### Membres présents :

#### - Représentants des résidents :

- Madame BRIAND Madeleine
- Madame DUPRE Odile
- Madame GOUGAUD Pierrette
- Monsieur LE MAYEC Jean-Claude
- Madame PICARD Simone
- Madame RAVACHE Paulette

#### - Représentants des familles :

- Madame GICQUEL Jacqueline
- Monsieur LE BIHAN Philippe
- Madame RISPE Catherine

#### - Représentant du Conseil d'Administration :

- Monsieur ROUILLON Eric

#### - Représentant du personnel

- Madame LOUIS Yvanne

#### Assistaient également à la réunion :

- Madame CRESPIEN Natacha (Directrice Adjointe)
- Madame LE DIOT Marie-Laure (Cadre de santé – Parc Er Vor)
- Madame CORLAY Catherine (Animatrice - Parc du Carmel)
- Madame NOEL Laëtitia (Animatrice - Nymphéas)
- Madame TAMRABET Florence (Animatrice - Parc Er Vor)
- Monsieur GUILLEMET Régis (Animateur - Oréades)
- Madame COULON Catherine (Administration)

Résidence du Parc du Carmel  
26 rue Vincent Rouillé  
56000 VANNES  
Tél. 02 97 46 43 54  
Fax 02 97 63 49 79

Résidence Les Oréades  
26 rue Vincent Rouillé  
56000 VANNES  
Tél. 02 97 46 43 54

Résidence Les Nymphéas  
17 rue du 505è RCC  
56000 VANNES  
Tél. 02 97 47 07 07  
Fax 02 97 47 58 97

Résidence Parc Er Vor  
2 rue des Chênes  
56890 MEUCON  
Tél. 02 97 61 86 10  
Fax 02 97 61 86 11

Madame CRESPIN accueille les membres. Elle demande aux membres de bien vouloir excuser Madame LECUYER absente en raison du congrès national de la FNADEPA.

### Approbation du dernier Procès-Verbal

Madame GICQUEL apporte une précision quant au dernier compte-rendu. Elle pense que les familles apprécieraient de mieux connaître les équipes d'accompagnement et de soins à l'arrivée dans l'établissement : elle suggère que les professionnels puissent venir se présenter assez rapidement après l'entrée d'un résident.

Afin d'avoir une meilleure visibilité, l'affichage des procès-verbaux pourrait se faire en format A3 et dans les salles d'animation selon la résidence.

Le compte rendu du CVS du 12 avril 2023 n'appelle pas d'autre remarque, ***il est approuvé à l'unanimité.***

### Nouvelle campagne « Arbitraryum » en juin-juillet (enquêtes de satisfaction)

Une nouvelle campagne a été lancée pour recueillir le niveau de satisfaction des résidents, des familles et des professionnels avec comme fil conducteur la liberté du résident. Le questionnaire a été raccourci et simplifié, les familles et les résidents trouvaient l'enquête trop longue et quelques questions semblaient être moins adaptées pour un EHPAD.

Lors de la dernière campagne 45 résidents, 79 familles et 55 professionnels avaient répondu à l'enquête.

Monsieur LE BIHAN trouve regrettable l'hésitation des professionnels à s'exprimer et Madame CRESPIN rappelle le strict anonymat dans les réponses faites par les agents. Les résultats sont fournis à la direction une fois agglomérés et l'intérêt n'est pas d'identifier qui que ce soit mais de travailler les résultats pour obtenir des axes d'amélioration suite aux résultats de cette enquête.

### Point d'étape marché restauration

Comme indiqué au précédent CVS, un marché pour la restauration a été lancé et deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres : Ansamble et Restoria.

Après dégustation de quelques plats proposés par ces deux sociétés, le choix s'est porté sur l'entreprise Ansamble. A partir de janvier 2024, un essai d'une année va être mis en place sur la Résidence du Parc du Carmel. Le choix de la résidence s'est imposé par la taille des armoires froides. En effet, les livraisons seront effectuées le matin du lundi au vendredi et le vendredi après-midi pour le samedi et dimanche avec nécessité d'un stockage dans les armoires froides pour les deux jours du week-end. Aujourd'hui, le Parc du Carmel est la seule résidence à pouvoir répondre à cet impératif. Pour information, une plaquette de la société Ansamble pourra être envoyée avec le compte-rendu du CVS et la prochaine convocation.

Madame RAVACHE fait remarquer qu'actuellement les viandes sont plus ou moins identiques au niveau gustatif. Les résidents trouvent qu'il y a beaucoup trop de gaspillage malgré la mise en place de la commande au plat.

Madame DUPRE indique un manque de surveillance dans l'organisation des repas, parfois trop rapides et pendant une période les aliments étaient proposés d'une façon désordonnée (dessert sucré avant le fromage). Madame LE DIOT entend la remarque de Mme DUPRE et s'engage à être vigilante. Elle rappelle que du fait d'un fort absentéisme soudain, le recours aux contractuels a pu occasionner certains dysfonctionnements dans le quotidien.

### Démarches en cours pour les machines à café

Deux entreprises ont été contactées pour proposer de nouvelles machines à café suite à la demande de réinstaller des machines aux accueils des résidences. Une réflexion plus globale est en cours pour remplacer également les machines à café vieillissantes qui sont dans les services.

La société Miko Coffee propose des percolateurs en utilisant du café moulu. Le café est recueilli dans des thermos qui conservent la chaleur pendant 5 heures. Des machines à destination des familles sont également proposées.

La société Jacques Vabre met à disposition des machines à café ultra rapides en utilisant des bouteilles surgelées de café liquide concentré. L'accès aux familles serait possible avec un système de jetons.

Un point sera fait au prochain CVS sur l'option choisie.

### Aménagement des Oréades

L'accueil des Oréades étant assez sombre, un mur floral a été installé avec des pots de fleurs accrochés sur des grilles existantes. Les patios ont été nettoyés et fleuris avec des balconnières. Ces aménagements sont très appréciés des résidents et des familles.

### Point animations

Les animatrices et animateur présentent les photos des activités du dernier trimestre.

Les activités proposées sont nombreuses et variées :

- Les plaisirs de la table : repas à thème sur les Antilles, brochettes fruits-chocolat proposées par le Silgom, confection de salades de fruits ou de compotes,
- Le plaisir et la mémoire : chants et jeux de société, jardinage, médiation animale tous les mois sur chaque résidence, partenariat avec les enfants du Centre de Loisirs de Meucon ou avec les écoles au Parc du Carmel et aux Oréades,
- Restons en forme : bowling, gym avec les ergothérapeutes, olympiades organisées avec le réseau des animateurs ANIMASAVAT, les sorties, les repas et goûters en extérieurs et le défi Tour de France avec les vélos trainers,
- Les spectacles : danses Country, défilés de mode, les dentelières de Colpo, la Belle Equipe, Philippe Caltagirone.

Un spectacle par mois est proposé sur chaque résidence. Le prochain repas à thème sur le Périgord est prévu le 19 octobre.

Régis souligne également les animations proposées par les collègues des services et les accompagnements individuels proposés à certains résidents qui ne peuvent pas participer aux animations collectives.

### Questions adressées par les familles et questions diverses

Plusieurs familles font remarquer la bonne qualité de la prise en charge des résidents, Madame RISPE, dont la maman est entrée récemment au Parc du Carmel, trouve le personnel bienveillant malgré leur contrainte de travail et la fatigue. Mme GICQUEL et Mme GOUGAUD soulignent en effet la fatigue du personnel constatée surtout le week-end. Madame CRESPIEN précise les difficultés de recrutement

avec un personnel sans expérience qui peut avoir quelques conséquences sur la qualité d'accompagnement des résidents au début de leur prise de poste.

Une famille interroge sur les séances du CVS qui ont lieu principalement le mercredi. Les dates sont fixées en fonction des réunions du Conseil d'Administration. La nouvelle organisation plus souple du CVS permet d'assister aux réunions en fonction des possibilités de chacun, une connexion en visioconférence peut également être organisée pour les familles éloignées.

Madame GICQUEL indique la difficulté de passer au niveau de la barrière à l'arrière du bâtiment du Parc du Carmel. Une demande va être faite au service technique pour installer un plan incliné afin de faciliter le passage des fauteuils.

Monsieur LE MAYEC évoque également le problème pour passer le pont en bois au niveau de la promenade de l'étang au Duc. Monsieur ROUILLON va transmettre cette demande à Madame DELATTRE, conseillère municipale en charge du handicap.

Le banc sur le trottoir au niveau du carrefour de la rue Richemont et de la rue Vincent Rouillé mériterait d'être refait. Monsieur ROUILLON va remonter cette requête au niveau de la mairie de Vannes.

Il va être demandé à la mairie de Meucon l'installation d'un banc sur le trottoir près de la Résidence Parc Er Vor.

Madame GICQUEL remonte la difficulté d'un résident en fauteuil pour se rendre à un rendez-vous extérieur. L'utilisation du transport Mobicéo est conditionnée à la possession de la Carte Mobilité Inclusion avec la mention « Invalidité ». Si le résident possède déjà une carte CMI, il faut faire une nouvelle demande pour obtenir une carte spéciale pour les EHPAD ce qui peut prendre plusieurs mois pour le traitement du dossier. Monsieur ROUILLON va évoquer cette demande à la Commission Sociale de la Ville de Vannes (Madame DELATTRE) et remonter l'information à Vannes Agglo qui est présidé par le Maire de Vannes.

Les résidents interrogent sur la présence des moutons cet été aux Nymphéas. Mme CRESPIN indique que du fait du coût pour louer ces animaux, de nouvelles options sont recherchées. Il serait peut-être possible de voir avec une association telle que celle de Florence de Franceschi qui s'occupe d'animaux maltraités et qui pourrait mettre bénévolement à disposition des moutons. Monsieur ROUILLON évoque également la possibilité de se renseigner auprès de la ferme du Vincin.

Madame GICQUEL évoque le problème du linge abimé (vêtement déchiré, manque de bouton...). Elle aimerait que ces habits ne soient pas rangés dans l'armoire mais identifiés à coudre pour que les familles puissent s'en occuper. La couture peut être ponctuellement faite par des bénévoles aux Oréades et à Parc Er Vor, quelques résidents aiment coudre aux Nymphéas et la lingère peut également réparer les vêtements.

Suite à la demande au précédent CVS, les menus de la semaine sont affichés dans les salles à manger et ils pourraient également être mis sur le site internet de l'établissement.

Madame GOUGAUD trouve l'heure du dîner un peu tôt et Madame PICARD remarque que les résidents sont dans leur chambre très tôt, juste après le repas. Madame CRESPIN indique qu'un travail est en cours pour décaler cet horaire en tenant compte des contraintes d'une vie en collectivité.

La séance se termine à 17 heures 20.

A Vannes, le 06 juillet 2023

Le Président du CVS

Philippe LE BIHAN

